



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

CONSEIL SPECIALISE PPAM

Séance du 27 juin 2013

ELEMENTS DE CONJONCTURE :

MARCHES DES PLANTES A PARFUM DE GRASSE

Afin de disposer des connaissances requises pour ce marché très particulier, il est organisé comme chaque campagne par FranceAgriMer en collaboration avec Prodarom une réunion de concertation entre les producteurs et les transformateurs.

Afin de disposer d'éléments objectifs d'appréciation, FranceAgriMer réalise en amont de la réunion une enquête sur le bilan de la campagne écoulée et les prévisions de la prochaine récolte.

Le relevé de conclusions de cette réunion reproduit ci-dessous permet de disposer des éléments nécessaires à la compréhension de ce domaine et mis à la discussion du Conseil Spécialisé PPAM.

Relevé de conclusions de la réunion du 10 avril 2013 : Concertation producteurs-transformateurs des plantes à parfum de la région de Grasse

- **Invités** : Cf. liste de diffusion en annexe 1.
- **Participants** : Messieurs A. Garnerone, H. Rebuffel (Producteurs), Madame V. Peirone, Messieurs P. Ruch (Firmenich), A. Croux (Mane), P.Massé (Prodarom), J-R. Langlade, W. Depetris (DDTM 06), C. Chailan (FranceAgriMer).
- **Excusés** : Mesdames Beyls (Payan Bertrand), Groult (Robertet), Novoa (IFF), Messieurs Krausz, Mul, Vieille.
- Après remerciements pour leur présence, les participants sont invités à prendre connaissance et à commenter un tableau faisant état de données **statistiques** issues du recensement de l'agriculture 2010 (cf. annexe 2) pour les plantes à parfum de Grasse avec leur évolution par rapport à 2000. Devant les interrogations relatives au décalage entre le potentiel de production théorique et le niveau réel de la production, il est rappelé les **limites** méthodologiques d'un tel recensement vis-à-vis des productions concernées. En effet, certaines surfaces recensées sont très peu productives et/ou sont plutôt renseignées par rapport à la superficie cadastrale (cas de la rose) alors que des producteurs ne présentant pas toutes les caractéristiques retenues pour être considérés comme exploitants agricoles n'ont pas été enquêtés (cas vraisemblable pour la fleur d'oranger. Les éléments les plus pertinents à considérer sont les **tendances** des variations constatées sur la dernière décennie.
- Il est précisé que **l'enquête** diligentée par FranceAgriMer (cf. tableau récapitulatif en annexe 3) auprès des sociétés transformatrices de la récolte 2012 et sur les besoins prévus au titre de la récolte 2013, s'est déroulée dans des conditions très satisfaisantes sauf pour une société transformatrice qui n'a pas souhaité y répondre ; les participants à la réunion sont d'accord pour se livrer à une estimation de l'ensemble de la récolte.
- En ce qui concerne la **fleur d'oranger bigaradier** c'est la coopérative Nérolium qui assure la collecte et la transformation de l'ensemble de la production qui en 2012 a été de **3 800 kg** valorisés à 7€ /kg pour les apporteurs. La récolte prochaine devrait être du même ordre de grandeur aux environs des 4 tonnes. En fait le niveau de récolte est directement lié à la capacité de cueillette qui est assurée par une population agricole âgée et qui ne se renouvelle pas, à l'instar du potentiel de production.

- Pour les **Roses de Mai**, les résultats partiels de l'enquête et l'évaluation des quantités non déclarés estiment le volume traité en 2012 compris entre **75 T et 80 T**, en correspondance avec les besoins qui avaient été exprimés lors de la réunion du 18 avril 2012. Il est précisé que le cours moyen pondéré constaté en 2012 et figurant dans le tableau (somme des valeurs / somme des volumes) ne tient pas compte des volumes faisant l'objet d'une intégration totale et pour lesquels il n'y a pas de transactions commerciales.

Les transformateurs réexpriment leur intérêt pour cette production qui offre une **qualité** particulière qui n'a pas d'équivalent sur le marché qui est vraisemblablement susceptible d'absorber quelques quantités supplémentaires ; les variations annuelles des besoins semblent plus résulter de politiques de gestion de stocks différents selon les sociétés que de réelles variations de la demande.

A l'heure de la tenue de la réunion, la **végétation** accuse un retard d'une quinzaine de jours mais sauf accidents climatiques imprévus, les producteurs sont plutôt confiants pour la récolte à venir d'autant plus qu'une part du potentiel de production a été renouvelée avec des jeunes plantations grâce à une politique de contractualisation entamée depuis quelques années.

Les **besoins** exprimés pour 2013 sont estimés du même ordre de grandeur que ceux de 2012, aux environs des 80T.

- Pour la feuille de **Violette**, la récolte 2012 (33,5 T) est en nette diminution par rapport à celle de 2011 (- 62 %), n'atteignant pas les besoins pourtant déjà orientés à la baisse, de l'ordre d'une cinquantaine de tonnes ; les rendements feuilles → concrètes ont également été faibles dans certains cas.

Depuis plusieurs campagnes maintenant, les transformateurs font état de problèmes de reports de **stocks** dans la mesure où, même si elle constitue un produit qui a de nombreuses utilisations, la concrète de violette de Grasse n'apporte pas une plus-value qualitative suffisante pour la démarquer notablement vis-à-vis des productions concurrentes (Égypte notamment).

Pour 2013 les besoins (45 T) apparaissent légèrement supérieurs au niveau de la récolte 2012.

- Pour le **Jasmin**, dont on doit rappeler que la plus grande partie de la production est totalement intégrée, la récolte 2012 a été estimée comprise entre **10 T et 11 T** de fleurs et ce volume est reconduit pour les prévisions de la prochaine récolte.

Le potentiel de production est susceptible de fournir de plus grandes quantités mais les difficultés **d'organisation** de la cueillette ne le permettent pas.

En effet, si des solutions techniques ont pu être trouvées concernant la rémunération de la **main d'œuvre** (paiement/kg → paiement/h), cette dernière est très difficile à trouver d'autant plus que la floraison est étalée sur une longue période (récolte pénible et quotidienne de mi-juillet à mi-novembre).

Plus que les difficultés techniques (pépinières, pourridié), fonciers ou commerciaux, c'est principalement ce problème de **disponibilité** de la main d'œuvre qui rend les producteurs de jasmin très pessimistes sur l'avenir à termes de leur métier.

Annexe 1 : Invités à la réunion du 10 avril 2013

| | |
|-------------------------------|--|
| Monsieur GARNERONE | COOPÉRATIVE COOPARFUM |
| Monsieur le Directeur | CHARABOT SA |
| Madame Maria NOVOA | IFF |
| Monsieur de PREVILLE | BIOLANDES PARFUMERIE |
| Monsieur Pierre RUCH | FIRMENICH SEILLANS |
| Madame Virginie PEIRONE | FIRMENICH SEILLANS |
| Madame Stéphanie GROULT | ROBERTET SA |
| Monsieur Frédéric BONGIOVANNI | |
| Madame Carole BIANCALANA | Le Domaine de Manon |
| Monsieur JOULIAN Marcel | |
| Monsieur RAMI | |
| Monsieur Hugues REBUFFEL | |
| Monsieur PELLEGRINO Pierre | |
| Monsieur Michel NOVELLA | |
| Monsieur Marius MUL | SARL SOTRAFLHOR |
| Monsieur Antoine CHIAPELLO | |
| Monsieur VIEILLE | ALBERT VIEILLE SAS |
| Madame Anne Sophie BEYLS | PAYAN BERTRAND SA |
| Monsieur Thierry CHIOCCI | |
| Monsieur Philippe MASSE | PRODAROM |
| Madame Maylis PORTE | Chambre d'Agriculture des Alpes-Maritimes |
| Monsieur le Président | CPPARM |
| Monsieur Michel KRAUSZ | CPPARM |
| Madame Emmanuelle RAVEL | |
| Madame Suzanne AIME | |
| Madame Éloïse PESTEL | DDTM 06 |
| Madame Catherine PEYRAUD | Association Fleurs d'Exception du Pays de Grasse |
| Monsieur Alain CROUX | V. MANE FILS SA |

Annexe 2 : Evolution du potentiel de production plantes à parfum de Grasse

Recensements de l'ariculture 2010 et 2000

Source : Ministère de l'agriculture - SSP

Exp = Nb exploitations

Ha= Surface en ha

| Plante | Exp 2010 | Ha 2010 | Exp 2000 | Ha 2000 | Var expl | Var Ha | Commentaires |
|------------------|------------------|---------|----------|---------|----------|--------|--|
| Roses de Mai | 79 | 36 | 67 | 48 | 18% | -25% | Augmentation des producteurs sans doute en lison avec la confusion avec d'autres roses dans d'autres départements ; il doit rester sur Grasse une trentaine de producteurs et 35ha |
| Jasmin | 13 | 5 | 14 | 11 | -7% | -55% | Diminution de la moitié du potentiel de production |
| Violette feuille | 5 | 1 | 20 | 8 | -75% | -92% | Très forte chute mais le recensement peut être incomplet (production hors sol) |
| Oranger | Pas de résultats | | 8 | 1 | | | Sans doute la surface a peu évolué (arbres) mais pas de nouvelles plantations et producteurs âgés |

Annexe 3

Plantes à Parfum de Grasse - Quantités traitées & Prévisions - Enquête FranceAgriMer Réunion du 10 Avril 2013

16/04/2013 16:21

| Produit | Volume global traité par les industriels en Tonnes | | | | | | | Volume prévu | Prix moyens / kg réglés à la Production | | | | | |
|------------------------|--|-------|------|------|------|-------|-------------------|--------------|---|--------|------------|---------|---------|---------|
| | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | Moyenne 2007-2011 | 2013 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
| Fleur d'oranger | 3,2 | 5,2 | 4,8 | 4,2 | 4,3 | 3,8 | 4,3 | 4 | 5,50 € | 6,00 € | 7,00 € | 7,00 € | 7,00 € | 7,00 € |
| Rose centifolia | 95,0 | 101,1 | 63,7 | 64,5 | 58,5 | 75-80 | 76,6 | 80 | 5,20 € | | 5,5- 5,6 € | 7,22 € | 7,88 € | 7,88 € |
| Violette | 82,5 | 74,8 | 22,0 | 80,0 | 89,0 | 33,5 | 69,7 | 45 | 1,18 € | 1,23 € | 1,30 € | 1,50 € | 1,50 € | 1,50 € |
| Jasmin | 20,0 | 17,8 | 15,9 | 10,0 | 8,6 | 10-11 | 14,5 | 11 | 40,00 € | | 62,00 € | 66,00 € | 68,00 € | 68,00 € |

Données estimées

Moyenne pondérée hors cultures intégrées